

# GROUPE A

Liste

# CRÉER DU LIEN ENTRE NOUS

Programme municipal 2026 – 2032  
Marigny-Saint-Marcel



- ➔ du lien humain,
- ➔ du lien entre les hameaux,
- ➔ du lien entre les générations,
- ➔ du lien entre les habitants et leur commune
- ➔ du lien entre les habitants et l'intercommunalité

**Contact :** [bichet2026.fr](http://bichet2026.fr)  
[contact@bichet2026.fr](mailto:contact@bichet2026.fr)  
06 64 54 55 48  
10, impasse de la Maison Blanche  
74 150 MARIGNY SAINT MARCEL

# ENVIRONNEMENT

Nous portons l'ambition de créer des liens avec notre environnement naturel et rural, ou bien plus exactement les rétablir.

## Notre constat – Notre vision :

Nous devons collectivement mieux prendre soin de notre territoire afin de mettre en valeur notre patrimoine naturel partagé et les richesses qu'il abrite. Nous nous attacherons à protéger notre environnement, pour lui-même et pour notre santé publique. Enfin, il nous faudra renforcer notre territoire face au changement climatique et nous adapter pour répondre aux enjeux de la transition énergétique. Pour cela nous défendons l'idée qu'il est indispensable d'anticiper les défis futurs et créer du lien avec les générations à venir.

## **1 – Prendre soin des espaces naturels**

- Soutenir les actions d'entretien des cours d'eau, des berges et des zones humides
- Faire un audit des arbres de notre commune, engager une politique d'encouragement au reboisement et à l'entretien des arbres,
- Lutter contre le dépôt illégal de déchets (outil de signalement citoyen des incivilités, vidéo surveillance),
- Surveiller et communiquer la qualité de l'eau des cours d'eau, des zones humides et nappes souterraines,
- Lutter contre les espèces invasives,
- Envisager des actions de restauration des écoulements naturels,

## **2 – Assurer une meilleure gestion des eaux pluviales**

- Prendre soin des fossés et les renforcer,
- Envisager des solutions de gestion des eaux pluviales adaptées aux défis climatiques (notamment dans les zones les plus urbanisés),
- Récupérer les eaux pluviales pour servir à l'arrosage,
- Favoriser les revêtements perméables pour les nouveaux aménagements (notamment parkings).

### 3 – Renforcer la santé publique par le suivi de l'eau potable

- Informer la population en toute transparence (information claire et régulière) sur la qualité de l'eau potable (origine de la ressources, brassage des captages, état des puits privés, etc.),
- Veiller à ne pas augmenter davantage les risques de pollution des eaux souterraines,
- Soutenir la remise en état des conduites d'eau potable via la communauté de communes qui a la compétence. Nous demanderons un audit précis de l'état des canalisations à la CCRTS (fuites, dégradations, ...), ainsi que des bouches à incendies.

### 4 – Protéger les terres agricoles

- Soutenir la préservation de toutes les surfaces agricoles de la commune, à l'écoute de nos agriculteurs,
- Soutenir la mise en place d'un Plan alimentaire territorial à l'échelle de la Communauté de Communes (cf. *Fiche Agriculture*),
- Sensibiliser les maîtres d'animaux de compagnie au respect des terrains agricoles.

### 5 – Surveiller nos Arbres, Haies Champêtres & Forêts

- Soutenir les actions d'entretien suite à l'audit diligenté,
- Veiller à faire appliquer plus strictement les règles de protection,
- Soutenir et encourager un programme de restauration, replantations après coupes, grâce au plan du gouvernement « planter 1 milliard d'arbres d'ici à 2032 »
- Soutenir les actions de diversification des plantations forestières en favorisant les espèces locales et les arbres fruitiers.

### 6 – Remettre en état les chemins communaux (cf. *Fiche Mobilité*)

- Remettre en état et entretenir les chemins communaux et prendre soin des murets qui les accompagnent. Nous proposerons à la communauté de commune l'établissement d'un plan pluriannuel pour la remise en état et l'entretien des chemins communaux sur l'albanais,
- Réouvrir à la circulation piétonne les chemins communaux utiles aux mobilités du quotidien entre les hameaux, en concertation avec les exploitants agricoles et les propriétaires des terrains voisins,
- Drainer les chemins communaux humides utiles aux mobilités du quotidien entre les hameaux,
- Trouver des solutions pour ne pas entièrement imperméabiliser le Chemin Vieux et le chemin des Échottiers (projet Véloroute de l'Albanais),

## 7 - Mettre en valeur les Jardins et Arbres

- Inventorier et protéger les arbres et les jardins remarquables, particulièrement dans les zones habitées susceptibles d'être densifiées,
- Soutenir la plantation d'espèces végétales adaptées aux conditions climatiques actuelles et à venir,
- Mettre en place une gestion différenciée des espaces verts communaux,
- Trouver un débouché pour les déchets verts de la commune et le bois issu de l'entretien des chemins communaux (Cf. *Sujet « Énergie »*),
- Soutenir la plantation de variétés locale d'arbres fruitiers,
- Préférer les couvre-sols permanents en remplacement des bâches plastiques dans les espaces verts communaux.

## 8 - Déchets & Assainissement (compétence communauté de communes)

- Défendre la relocalisation des points d'apport volontaire des déchets au plus près des hameaux ou (à défaut) les rendre accessibles de manière sécurisée (cf. *Fiche Mobilité*)
- Envisager à terme l'extension du réseau collectif d'assainissement vers les zones aujourd'hui non desservies.

## 9 - Énergie

- Chauffage : soutenir la mise en place d'installations faiblement émettrice de CO2 et dont la source d'énergie est locale et renouvelable (bois-énergie, méthanisation, énergies solaires etc.),
- Électricité : soutenir l'augmentation de la capacité locale de production électrique particulièrement en zone d'activité et sur les bâtiments publics,
- Étude pour la réalisation d'ombrière photovoltaïque sur le parking de la fruitière et pour l'autofinancement de la Hall couverte du marché,
- Éclairage public : renouveler l'éclairage public pour réduire la consommation d'énergie (éclairage LED), éclairage nocturne de sécurité et mettre en place l'éclairage adaptatif

# AGRICULTURE & ALIMENTATION

## Notre constat - Notre vision :

Nous portons l'ambition de créer du lien avec les agriculteurs et agricultrices de notre commune. Pour cela, nous mettrons en place des moyens pour mieux écouter les besoins de nos exploitants agricoles. Il s'agit de mieux protéger, non seulement les terres agricoles, mais également les activités agricoles sur notre territoire. Pour protéger ces activités, particulièrement sensibles dans un territoire aujourd'hui plus habité qu'il ne l'a jamais été, nous nous attacherons à sensibiliser aux enjeux agricoles et désamorcer des conflits d'usage. Nous soutiendrons enfin l'adoption à l'échelle de la communauté de communes d'une politique agricole et alimentaire ambitieuse, dont le but est de soutenir, développer et accompagner les mutations de l'agriculture sur notre territoire. Le soutien à un temps fort agricole et culturel permettra d'inscrire les pratiques agricoles dans le calendrier des festivités de la commune.

## Dialogue & Soutien aux agriculteurs

- Instaurer des canaux permanents de dialogue entre la mairie et les agriculteurs (par exemple petits-déjeuners semestriels)
- Accompagner les jeunes exploitants en étant attentif à leurs besoins et dans la mesure du possible être facilitateur avec l'administration,
- Participer à un fond local de soutien aux aléas agricoles ou (à défaut) soutenir la création d'un fond local de soutien,
- Soutenir un programme de valorisation des surplus de production.

## Protection des terres agricoles

- Conformément au PLUi-HM et à la ZAP, aucune urbanisation sur les zones stratégiques ou sans compensation.

### **Conflits d'usage & Sensibilisation**

- Élaborer, en collaboration avec les agriculteurs, une campagne de sensibilisation aux enjeux qu'ils rencontrent sur notre territoire,
- Anticiper et lutter contre les conflits d'usage dans les espaces agricoles (messages de sensibilisation au respect des terres, des propriétés privées et du métier d'agriculteur)
- Soutenir la mise en place de portes ouvertes ou d'évènements avec des agriculteurs volontaires pour sensibiliser à leur travail,

### **Plan alimentaire territorial**

- Accompagner la diversification d'une agriculture nourricière sur le territoire
- Aller vers une restauration collective plus engagée sur le local et la qualité
- Organiser les filières de productions agricoles
- Soutenir les initiatives en faveur des circuits courts
- Rendre plus accessibles l'offre saine et locale sur l'ensemble du territoire

### **Évènements culturel agricole**

- Soutenir la mise en place d'un temps fort culturel à l'échelle de la commune et/ou des communes voisines pour lier culture et agriculture,

# URBANISME & CADRE DE VIE

## Notre constat – Notre vision :

Nous portons l'ambition, non seulement de créer du lien entre le cœur du village et les hameaux, mais également au sein des hameaux eux-mêmes et à l'échelle de la commune. Pour cela, nous portons un projet ambitieux dont le but est de construire à l'échelle de notre village un cadre de vie cohérent et harmonieux. Cela nous semble être possible, si nous nous en donnons les moyens, sans oublier de loger les habitants et les entrepreneurs qui souhaitent s'établir ou demeurer sur notre commune.

## **Zonage PLUi-HMB**

- Le nouveau PLUi-HMB sera voté par la Mairie avant les élections, nous ne connaissons pas à ce jour les actions encore possibles, mais nous serons vigilant pour assurer la préservation rurale de notre village
- Ouverture à l'urbanisation de la zone d'activité Hauterive ouest,
- Ouverture à l'urbanisation de la zone d'activité Les Grives,
- OAP1 Chef-lieu / OAP2 Chef-lieu, / OAP3 Chef-lieu,

## **Renouvellement urbain**

- Soutenir et accompagner la réhabilitation / la rénovation soignée du bâti ancien traditionnel aujourd'hui obsolète (anciennes fermes, granges, etc.)
- Dans les hameaux bien équipées (Chef-Lieu / Vons / Vaudry) accompagner les porteurs de projet et soutenir les actions de diversification programmatique (pas seulement du logement)
- Dans les hameaux bien équipées (Chef-Lieu / Vons / Vaudry) accompagner les porteurs de projet et soutenir les actions de mutualisation des solutions à l'échelle des hameaux (chauffage collectif / stationnement, etc.)

## Qualité architecturale et paysagère / Amélioration du cadre de vie

- Mandater le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement de la Haute Savoie (CAUE 74) pour établir un inventaire du patrimoine bâti, paysager et naturel de la commune, base d'une stratégie communale de mise en valeur de notre patrimoine,
- Proposer une permanence d'un architecte-conseil (CAUE 74) pour aider les porteurs de projet à améliorer leur projet,
- Pour les projets les plus importants, conditionner l'obtention du permis de construire à l'avis positif de l'architecte-conseil,
- Soutenir à l'échelle de la communauté de commune la rédaction d'un "guide du bien construire" et d'un "guide du bien rénover".

# CŒUR DE VILLAGE

## PROJET STRUCTURANT

### Notre constat – Notre vision :

Nous portons l'ambition, non seulement de créer du lien à l'échelle de la commune, mais également de renforcer le cœur de village. Ce projet structurant, au cœur de notre mandat, se donne pour objectif de rendre vivant et multifonctionnel le centre de notre commune.

Pour cela, nous portons une vision sur le long terme, qui nous permettra d'anticiper et de planifier un développement souhaitable du cœur de notre commune, au service de l'intérêt général, pour préparer demain.

Notre stratégie repose en premier lieu sur deux pôles dont la commune a la maîtrise complète du foncier :

- 1 Nous souhaitons faire du **Chef-lieu centre** (autour de la mairie, de l'école et de l'église) le cœur de la vie institutionnelle, éducative et de service de la commune,
- 2 Nous souhaitons faire du **Domaine de la fruitière** (autour de la salle des fêtes, de la salle des associations et des équipements sportifs) le cœur de la vie sportive, récréative et festive de la commune, et commerciale.

Notre stratégie s'appuie ensuite sur du foncier privé (dont une partie fait l'objet de projets de transformation en cours de développement) :

- 3 Nous souhaitons accompagner le renouvellement urbain du **Chef-lieu ouest** (secteur de l'hôtel-restaurant, secteur de La Forge, et à terme secteur de l'ancienne menuiserie) et du **Chef-lieu est** (secteur de l'impasse du Clos) avec l'ambition de défendre l'intérêt général sur ces secteurs-clés situés au cœur de notre village.

Notre stratégie s'appuie enfin sur la constitution sur le long terme de réserves foncières permettant d'envisager l'évolution future de notre village.

- 4 Nous souhaitons constituer des réserves foncières dans le **Vallon du Nant Boré** (entre le chef-lieu et le domaine de la fruitière) et **Sur l'Église** (entre le parking du cimetière et le chemin vers les Vignes sur Norbet) pour répondre aux besoins des générations futures.

# CŒUR DE VILLAGE

(CHEF-LIEU CENTRE / FONCIER COMMUNAL)

## Vision globale :

Renforcer le chef-lieu et en faire le cœur de la vie institutionnelle, éducative et de service à la personne de la commune.

### Mairie & Ancienne école

- Arboriser le bord de la RD3,
- Lancer une concertation communale pour trouver ensemble le-s programme-s à accueillir dans l'ancienne école, aujourd'hui vide et en attente d'un projet global de rénovation (propositions préalables :
  - crèche, maison d'assistantes maternelles (MAM),
  - salle de convivialité pour échanges inter-générationnels, « repair café » ou café associatif, atelier partagé (faire soi-même/DIY)
- Créer un parvis de plain-pied avec la mairie,

### Service à la personne & commerces

- Étude pour la création d'un bâtiment accueillant des services à la personne, tel que un cabinet médical, coiffeur, garderie, ...
- Étude d'opportunité d'implantation de locaux commerciaux : boulangerie, magasin de producteur ou commerce multiservice de proximité, etc ... si plus favorable qu'au niveau du Domaine de la Fruitière.

# CŒUR DE VILLAGE

(DOMAINE DE LA FRUITIÈRE / FONCIER COMMUNAL)

## Vision globale :

Renforcer le Domaine de la Fruitière et en faire le cœur de la vie sportive, récréative et festive de la commune.

Réaménager de manière globale les abords des équipements du Domaine de la Fruitière en veillant à arboriser les parties les plus exposées aux fortes chaleurs en été.

## Commerces et Marché (projet)

- Étude d'opportunité (étude de marché à faire avec la CCI) d'implantation de locaux commerciaux : boulangerie, magasin de producteur ou commerce multiservice de proximité, restaurant, microbrasserie, une salle culturelle, etc ... si plus favorable qu'au niveau du bord de la RD3,
- En se servant de l'attractivité des commerces comme la boulangerie, réalisation d'une halle couverte pour accueillir le marché qui sera agrandi en concertation avec les exposants actuels. Autofinancement possible avec l'intégration de panneaux photovoltaïques.

## Équipements sportifs

- Déconstruction des vestiaires actuels pour éventuellement laisser la place à la nouvelle halle couverte du marché,
- Construction de nouveaux vestiaires au niveau du nouveau centre sportif (actuellement terrain stabilisé)
- Reconstruire (en terrain synthétique + en profiter pour le déplacer), suivant les financements possibles,
- Aménager des gradins dans le cadre de la construction des nouveaux vestiaires,
- Construction d'un City Park ou City Stade couvert pour une utilisation optimale tout au long de l'année,
- Soutenir la construction d'un parc multisports possiblement en partenariat public/privé.
- Création de parcours sportifs multi-usages pour les jeunes, les personnes à mobilité réduite, les sportifs et les anciens (des financements par des subventions sont possibles)

### **Centre de loisirs (projet)**

- Soutenir la construction d'un centre de loisir intercommunal (Marigny St. Marcel / Bloye / Massingy), à côté du nouveau centre sportif pour mutualisation des installations techniques et de l'usage des terrains de sports.

### **Ancienne coopérative fruitière**

- Mandater un bureau d'études spécialisé pour étudier la faisabilité de rénover le bâtiment
- Dans le cas où l'étude conclut à la possibilité d'une rénovation, nous étudierons les opportunités d'occupation,
- Dans le cas où l'étude conclut à l'impossibilité d'une rénovation, le bâtiment sera déconstruit pour laisser la place à d'autres infrastructures et au réaménagement des accès au domaine de la fruitière.

# CŒUR DE VILLAGE

(CHEF-LIEU OUEST & EST / FONCIER PRIVÉ)

## Vision globale :

Veiller à conserver et réhabiliter les constructions anciennes existantes,

Pour des raisons de santé publique, veiller à limiter de nouveaux logements dans une bande sanitaire de retrait de part et d'autre de la RD3 (*impossibilité de dévier le trafic de transit sur une hypothétique rocade, nuisances sonores et atmosphériques non compatibles avec la création de nouveaux logements*)

Autoriser et soutenir le renouvellement urbain à l'arrière du premier front bâti au-delà de la bande sanitaire de retrait de part et d'autre de la RD3,

Veiller à trouver, en concertation avec les propriétaires fonciers concernés, un emplacement satisfaisant pour la traversée du chef-lieu ouest par la future Véloroute de l'Albanais.

## **Secteur de l'hôtel-restaurant Blanc**

- Soutenir le maintien d'un restaurant ou (à défaut) d'un / de plusieurs commerces dans le bâtiment historique,
- Soutenir la conservation du bâtiment historique.
- Étudier la création d'autres commerces le long de la RD3 (forte visibilité et présence d'un parking)

## **Secteur du parking de l'hôtel-restaurant Blanc + La Forge**

- Veiller au maintien du stationnement (utile à des commerces) et en sécuriser les entrées / sorties,
- Soutenir le maintien d'une activité hôtelière / para-hôtelière (appartements-hôtel + spa) sur le site.
- Étude la possibilité si conservation non possible de la réalisation d'un bâtiment de logements intergénérationnels par le biais d'un bailleur social.

# CŒUR DE VILLAGE

(VALLON DU NANT BORÉ & SUR L'ÉGLISE  
RÉSERVES FONCIÈRES A CONSTITUER)

## **Vallon du Nant Boré – Vision globale**

- Renforcer le caractère naturel du vallon du nant Boré et en faire à terme un lieu de ressourcement et de détente pour les habitants de la commune,
- Aménager un bassin / étang permettant de réceptionner les eaux de pluie du Cœur de Village qui pourra servir de réserve d'eau pour l'arrosage en période de sécheresse.

## **Sur l'Église – Vision globale**

- Constituer une réserve foncière entre le parking du cimetière et le chemin des Vignes sur Norbet pour permettre à long terme (vraisemblablement pas avant la prochaine révision du PLUi) la création d'un écoquartier ou la construction de projets d'intérêt général.